

**Conseil d'école**  
**Jeudi 16 mars 2017**

**Présents :**

Mme Maryline LEVEQUE, Adjointe au Maire de Mandres-les-Roses déléguée auprès du Conseil d'École  
Mme Hélène CORDOIRO, Responsable du service Enfance Jeunesse et Population de la ville de Mandres-les-Roses

Mmes Judith MARTIN-DELVINCOURT, Isabelle WAGNER, Isabelle SCHNEIDER, Claire RUBI, Solveig LE GOFF, Anne DELMAS, Djaouida BEAUMER, Maud ANDRE, Stéphanie THOMAS, M. Eric FAIVRE, représentants de parents d'élèves de la liste présentée par la FCPE

Mmes Sylvie ROUSSEAU, Marie-Noël WEISHAR, Dominique SEFER, Anassika GRZYBOWSKI, Stéphanie GUIMARD, Emmanuelle FINK, Marion WELLER, Anne-Claire MANGE, Brigitte DESROCHES, Muriel TERRETAZ, enseignantes

M. Guillaume FRESCALINE, Pierre BREMONT, Olivier LE BRAS, Bruno GAILHAC, enseignants

**Excusées :**

Mmes Céline TOUZAIN, Adeline MIKALEF, Liantsoa RAZAFIMAMONJY, enseignantes

**Président de séance :** Bruno GAILHAC

**Secrétaires de séance :** Pierre BREMONT et Anne-Claire MANGE

**Ordre du jour :**

1. **Évolution des effectifs et perspectives 2017-2018**
2. **Commissions école/collège**
3. **Avancée des projets de classe**
4. **Projet « école numérique et innovation pédagogique**
5. **Projet d'école 2017-2020**
6. **Coopérative**
7. **Surveillance de la cour**

**1. Évolution des effectifs et perspectives 2017-2018**

o **Effectifs**

322 élèves actuellement scolarisés sur l'école.

Depuis le début de l'année :

Départ de 3 élèves suite à un déménagement.

o **Perspectives 2017-2018**

En fin d'année scolaire, 52 élèves de CM2 quitteront l'école.

Les effectifs devraient rester stables au regard des informations disponibles à ce jour :

53 élèves de Grande Section de l'école maternelle + 1 arrivée sont attendus sur les classes de CP.

**L'effectif global sera donc constant.** L'administration ne prévoit pas d'ouverture, ni de fermeture dans le cadre des mesures de carte scolaire (répartition des postes à l'échelle du département).

La structure 2017-2018 nécessitera la mise en place de classes multi-niveaux. Nous espérons, dans le cadre du dernier Conseil d'École, être en mesure de présenter la structure des classes envisagée.

<u>Actuellement</u>	<u>Prévisions rentrée 2017</u>
72 CP	54 CP
64 CE1	72 CE1
61 CE2	64 CE2
73 CM1	61 CM1
52 CM2	73 CM2
<b>322 élèves</b> pour 12 classes	<b>324 élèves</b> pour 12 classes
<b>26,83 élèves</b> (moyenne/classe)	<b>27 élèves</b> (moyenne/classe)

**Changement de circonscription de rattachement**

Passage de la 17<sup>e</sup> circonscription basée à Boissy-Saint-Léger, à la 10<sup>e</sup> circonscription de Sucy-en-Brie. Les actions de formation engagées, notamment autour de l'usage du numérique à l'école seront honorées dans le cadre de la continuité du service.

## **2. Commissions école/collège**

**Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré.**

**Composition du conseil :**

- \* le Principal du collège Simone Veil et son adjointe
- \* l'Inspectrice de l'éducation nationale de la 17<sup>e</sup> circonscription
- \* 2 enseignantes du collège Simone Veil
- \* les directeur et directrice des écoles de Mandres et Périgny

Il s'est réuni le 14/10/2016 pour **définir les axes de travail des 2 commissions** regroupant les enseignants du cycle 3 (CM1 et CM2) des écoles de Mandres et Périgny et des enseignants du collège Simone Veil.

**Les axes de travail et objectifs des commissions :**

Commission n°1 : **Maîtrise des langages**

- Améliorer la compréhension de consignes, de lecture de tableaux, de graphiques...
- Développer des méthodes de travail et outils d'aide à la rédaction de textes
- Harmoniser les pratiques

Commission n°2 : **Accompagnement des élèves en difficulté**

- Mutualiser les pratiques et outils de différenciation
- Penser l'évaluation positive au Cycle 3
- Harmoniser les pratiques

Les commissions se sont réunies une première fois au cours du 1<sup>er</sup> trimestre et se réuniront une 2<sup>nd</sup>e fois prochainement. Chaque commission présentera le fruit de son travail au cours du 2<sup>e</sup> Conseil école-collège en juin.

## **3. Avancée des projets de classe**

Présentation d'un diaporama :

### **CE1 A : Utilisation du tableau numérique au quotidien**

Le vidéoprojecteur interactif installé dans chaque salle de classe permet de :

- présenter des travaux d'élèves ;
- présenter des documents collectivement ;
- faire participer les élèves au tableau en gardant une écriture soignée et une bonne organisation spatiale ;
- utiliser des supports audiovisuels de qualité visibles de tous favorisant les progrès des élèves en langue anglaise.

### **CPA, CPB, CP/CE1, CE1 B : Participation à la rencontre Tous au Bal de l'Usep**

Les 4 classes ont participé à la rencontre départementale Usep « Tous au bal ! », le mardi 7/03/2017 à Chennevières-sur-Marne.

Cette rencontre est l'aboutissement d'un travail mené pendant plusieurs semaines pour apprendre 5 danses traditionnelles ayant permis de développer :

- l'écoute ;
- la construction de repères dans le temps et l'espace ;
- la collaboration avec les autres pour réaliser une action commune ;
- la découverte d'instruments de musique.

Les parents accompagnateurs ont été invités à danser avec les enfants et tout le monde a pu assister à la présentation des instruments des musiciens de la Faribole.

Un bal sera proposé aux familles de ces classes en fin d'année, le vendredi 30 juin. Afin de bénéficier de suffisamment d'espace et d'assurer la sécurité des participants, il est demandé à la municipalité la possibilité de fermer la cour de la Ferme de Monsieur à cette occasion.

### **CE2 A et CE2 B : Création d'une comédie musicale**

Ce projet dont la trame est un voyage dans le temps fait appel à différents domaines d'apprentissage :

- Français (production d'écrit, s'exprimer à l'oral) ;
- Questionner le monde (se repérer sur la frise historique et associer un évènement ou un personnage à une grande période) ;
- Histoire des Arts (l'univers des comédies musicales)
- EPS (s'exprimer devant les autres par une prestation artistique)
- Éducation Musicale (interpréter des chants avec expressivité)

Le travail de rédaction a nécessité de nombreux débats afin de faire des choix. L'apprentissage

des chants et des danses est en cours.

Une valorisation de ce projet sera organisée le mercredi 28 juin, dans la salle d'Orléans.

### **CE2/CM1 : Utilisation du numérique au service des apprentissages**

Présentation du dispositif de twictée.

La classe dispose d'un compte twitter géré par l'enseignant. Une twictée est organisée en 4 phases :

1. les enseignants des classes engagées s'accordent sur les points d'orthographe à inclure et produisent le texte de la twictée.
2. Pour les élèves la première phase consiste en une dictée individuelle « traditionnelle » suivie d'une négociation en groupe. L'objectif est de confronter les productions individuelles pour proposer une twictée par groupe tirant parti des réussites de chacun.
3. Ces twictées de groupe sont ensuite expédiées en mode privé à une « classe miroir » chargée de produire les twoutils (identification des erreurs et pistes pour corriger, exemples : #accordGN, #motinvariable, #homophone...)
4. Après réception des twoutils, chacun s'engage dans la correction de sa dictée.

Présentation du dispositif Linum

L'objectif de ce projet expérimental est de favoriser la compréhension des œuvres littéraires étudiées à l'aide de livres numériques.

Les livres numériques permettent de mettre à disposition des outils d'aide pour le lecteur, une adaptation du texte, selon le niveau de lecture.

Malheureusement des problèmes techniques de connexion à la plate-forme gênent l'expérimentation.

### **CM1 A et CM1 B : Découverte des arts de la rue**

Ce projet met en jeu différentes disciplines :

- Français (étude de textes de Slam afin de réussir à en écrire)
- Histoire des Arts, Arts Plastiques, Éducation Musicale (étude du « Street Art » et des musiques urbaines, réalisation de Tags...)
- EPS (s'exprimer devant les autres par une prestation artistique : Hip Hop)

Les séances de Hip Hop sont encadrées par les enseignantes et Margaux Birrer, intervenante qualifiée qui accompagne les élèves dans la découverte des danses urbaines :

- Break dance : figures acrobatiques, jeux de jambes au sol ;
- Locking : danse rapide avec beaucoup de pointés du doigt ;
- Popping : danse saccadée qui vient du mot Popcorn ;
- Boogaloo : danse fluide , roulement des articulations.

Les interventions sont financées par la municipalité.

En juin, un spectacle sera proposé aux familles des élèves concernés à la salle d'Orléans.

### **CM2 A : Défi Technologie**

Les élèves sont invités à répondre au défi suivant, lancé au sein de l'académie de Créteil :

*Concevoir et construire un objet roulant se déplaçant de façon autonome sur une distance minimum de 3 mètres sur un sol horizontal. L'objet roulant devra comporter un circuit électrique et transporter une masse de 100g.*

### **CM2 A : Réalisation d'une pièce de théâtre**

Ce projet permet aux élèves de développer de nombreuses compétences en termes de :

- lecture expressive ;
- gestion de la voix ;
- expression d'émotions et interprétation ;
- confiance en soi ;
- collaboration.

### **CM2 B : Défi lecture**

Cette action se déroule avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège Simone Veil. Une liste de livres a été arrêtée par les enseignants. Les élèves lisent les œuvres sélectionnées puis créent des questionnaires autour de celles-ci. Des rencontres ont lieu entre les 2 classes.

### **CM2 A et CM2 B : Projets sportifs**

Grâce au soutien de l'Usep, les élèves ont pu découvrir le double-dutch (saut à la corde, saut entre deux cordes, seul ou à plusieurs), le kin-ball (sport coopératif utilisant un gros ballon d'1 m de diamètre). Les classe de CM2 ainsi que la classe de CM1 A sont engagées dans le dispositif « Foot à l'école » qui se finira par une rencontre interclasses au mois de juin.

### **CM2 A et CM2 B : Éducation Routière**

En partenariat avec la Prévention Routière, les élèves ont participé à une action de sensibilisation aux bonnes conduites du cycliste. Après une épreuve chronométrée sur un parcours vélo organisé par motards de la Police Nationale, 3 élèves de chaque classe ont été retenus pour la

finale locale. Monsieur le Maire, ainsi que des représentants de la Prévention Routière ont félicité les finalistes et offert un goûter à l'ensemble des participants.

#### **4. Projet « école numérique et innovation pédagogique »**

Dans le cadre du **Plan numérique pour l'éducation lancé en mai 2015** visant à :

- \* renforcer la place du numérique au sein du système éducatif ;
- \* doter les élèves de moyens d'apprentissage innovants ;
- \* responsabiliser les élèves dans l'usage des services, ressources et outils numériques.

**L'équipe enseignante a rédigé un projet qui devrait être co-financé par la Municipalité et l'Éducation Nationale pour la dotation d'un chariot de 16 tablettes numériques.**

#### **Objectifs du projet :**

- \* Favoriser l'innovation et accompagner la transformation des pratiques pédagogiques ;
- \* Développer les usages du numérique à l'École et autour de l'École.

#### **Usages prévus :**

- \* Différenciation pédagogique sur des temps de classe et dans le cadre des APC ;
- \* Création de « cahiers de vie » à destination des familles ;
- \* Réalisation d'outils mémoire (expériences scientifiques, EPS,...) ;
- \* Utilisation d'applications numériques (BRNE) au sein de la classe ;
- \* Recherches documentaires ;
- \* Prises de vues par les élèves ;
- \* Enregistrements audio pour développer les compétences langagières (Français et LVE) par les élèves ;
- \* Valorisation des productions d'élèves par les élèves.

#### **Bénéfices potentiels pour les élèves :**

- \* Accroissement de la motivation ;
- \* Facilitation de l'édition et du partage de l'information ;
- \* Bonification de l'expérience de lecture ;
- \* Augmentation de l'apprentissage individualisé ;
- \* Développement des échanges entre pairs ou entre enseignants et élèves ;
- \* Avantages apportés aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

#### **5. Projet d'école 2017-2020**

Le projet d'école consiste en **une déclinaison locale du projet académique** composé de 4 axes dont 3 concernent l'école primaire :

- \* **Axe 1. Performance : Accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste.**
  - \* **Levier 2 :** Promouvoir les pratiques pédagogiques pertinentes et faire évoluer la relation d'apprentissage
  - \* **Levier 3 :** Adapter l'accompagnement des élèves et des établissements au plus près des besoins
- \* **Axe 2. Valeurs : Faire vivre les valeurs de la République et promouvoir les principes du service public.**
  - \* **Levier 2 :** Développer la participation des élèves et leur apprentissage de la citoyenneté et de la liberté
- \* **Axe 3. Coopération : Développer la coopération dans l'École et avec les partenaires.**
  - \* **Levier 2 :** Coopérer plus étroitement avec les partenaires de l'École
  - \* **Levier 3 :** Promouvoir une éducation partagée avec les parents

#### **D'ici la fin de l'année scolaire :**

- \* bilan du projet 2014-2017 ;
- \* diagnostic à partir des données locales ;
- \* identification des besoins prioritaires et définition d'objectifs.

Dans le cadre du diagnostic à partir des données locales, il sera nécessaire de recueillir les catégories socioprofessionnelles liées aux professions des parents.

Agriculteurs

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuellement supérieurs

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

Taux de chômage

**Part des familles monoparentales prestataires d'allocations sur l'ensemble des ménages**

Nous nous rapprocherons des services municipaux s'ils sont en mesure de nous transmettre ces informations ou demanderons aux familles de compléter un questionnaire à ce sujet.

### **À la rentrée 2017 :**

- \* élaboration d'actions et de critères d'évaluation qui seront présentés au 1<sup>er</sup> Conseil d'École 2017-2018, pour avis.

### **6. Coopérative**

Solde en ouverture d'exercice : 4 998,92 €

Total des recettes : 11 347,00 €

#### **Participations volontaires des familles, Licences Usep, Vente de photos**

Total des dépenses : 5 765,65 €

#### **Cotisations OCCE, Tirages photos, Achats de livres, Matériel pour activités manuelles**

Si l'on retire les sommes engagées (licences Usep, aides aux projets de classes), le solde disponible est de **6 717,67 €**.

**Le Conseil de Coopérative a d'ores et déjà prévu d'affecter une somme de 1 500,00 € à 2 000,00 € pour l'acquisition de tapis et matériel pour la pratique de la gymnastique, ainsi que 80,00 € pour l'achat d'un Cd-rom d'activités pour les tableaux numériques.**

Les cartes de coopératives seront redonnées aux familles dans les jours à venir afin qu'elles puissent y participer, si elles le souhaitent.

### **7. Surveillance de la cour**

Organisation de la surveillance de la cour



▲ Enseignants

Chaque récréation regroupe environ 160 élèves (6 classes).

2 enseignants de service les récréations du matin et 3 enseignants de service l'après-midi.

Les élèves sont invités à demander l'autorisation à un enseignant pour se rendre aux toilettes, mais il faut souvent le répéter.

Les représentants de parents élus souhaitent revenir sur des soucis rencontrés au niveau des toilettes. Des familles ont rapporté les propos de leurs enfants qui leur ont indiqué que certains enfants s'enfermaient dans les toilettes pour se montrer leur anatomie, et ce, à plusieurs reprises.

Une discussion s'engage sur la surveillance et le manque de réaction au niveau de l'encadrement concernant ce problème.

Il est répondu qu'il n'est pas envisageable de mettre en place une surveillance à l'intérieur des toilettes.

Par ailleurs, le respect de l'intimité est l'affaire de tous, enseignants et parents, il semble donc indispensable que chacun rappelle cette règle aux enfants, ce qui a été fait lorsque le directeur a été informé de la situation.

Les représentants de parents élus déplorent qu'aucun rendez-vous entre le directeur et les familles n'aient été organisé.

Il est donc proposé de rédiger un mot à l'attention de l'ensemble des familles pour demander à chacun de rappeler aux enfants qu'il est incontournable de respecter l'intimité lorsqu'ils se rendent aux toilettes.

Le dialogue avec les familles reste une priorité pour l'équipe enseignante et le directeur, même s'il semble y avoir eu un dysfonctionnement lors de cet épisode.

Les représentants de parents élus reviennent sur la mesure prise d'interdire aux élèves de se rendre aux toilettes sur le temps de classe, suite à un acte de malveillance (manteau jeté dans la cuvette des toilettes), réalisé par un ou plusieurs élèves non identifiés sur un temps de classe. Cette mesure leur semble injuste. Le directeur revient sur cet événement, en indiquant qu'en effet la réponse n'était pas satisfaisante et loin d'être une solution. Lors du passage dans les classes, cela a été présenté ainsi et les élèves ont été invités à trouver une solution à ce problème en faisant des propositions. Par ailleurs, cette mesure a été limitée à la dernière semaine avant les congés de février. Depuis il y a eu des assouplissements, à condition que les élèves ne se déplacent plus seuls dans les couloirs.

Les parents font remonter que cette situation a eu pour conséquence que certains élèves n'ont pu se retenir sur le temps de classe. L'équipe enseignante indique ne pas avoir observé d'augmentation du nombre d'élèves à qui il a fallu proposer un change.

Les représentants de parents remercient l'équipe enseignante pour la richesse des projets mis en œuvre dans les classes.

A 20h23, l'ordre du jour est écoulé et la séance est levée.

Compte-rendu rédigé par Bruno Gailhac, directeur de l'école  
à partir des notes prises par Anne-Claire MANGE et Pierre BREMONT

Le directeur de l'école



Bruno  
GAILHAC

Représentant élu de la liste FCPE



Éric  
FAIVRE